

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 13 MARS 2023

---

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye (à partir de 20h58), Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau.

**Absents excusés représentés :**

Elisabeth Delamoye (jusqu'à 20h58)  
Augustin Bousbain  
Hervé Dole  
Marie-Pierre Digard  
Eric Lucas

Pouvoir à Frédéric Henriot  
Pouvoir à Didier Missenard  
Pouvoir à David Ros  
Pouvoir à Philippe Escande  
Pouvoir à Patrick Villette

**Absents : //**

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents à 20h30 : 28  
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Alexis Midol-Monnet est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

### **2023-19 – AMENAGEMENT DURABLE ET URBANISME – DENOMINATION DE PLUSIEURS VOIES AU SEIN DE LA ZAC DE CORBEVILLE**

***Le Conseil municipal d'Orsay,***

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2121-29,

**Considérant** que l'aménagement du plateau de Saclay conduit à la nécessité de la création de voies qui pour certaines, ne sont pas encore dénommées,

**Considérant** la nécessité de donner un nom à ces voies, pour faciliter notamment la distribution postale et, le cas échéant, l'intervention des services d'urgence, de secours,

**Vu** l'avis de la commission de l'urbanisme, de l'environnement et des transports, réunie le 08 mars 2023,

**Après en avoir délibéré, 32 voix pour et 1 contre (Patrick Villette) :**

- **Décide** de dénommer sur la ZAC de Corbeville :
  - Le boulevard nord (entre l'échangeur de Corbeville et l'avenue Madeleine Pelletier desservant le nouvel hôpital), **boulevard Friedel.**
  - Le parvis au nord de ce boulevard, **parvis de l'hôpital.**
  - Le boulevard sud, **boulevard de la rigole de Corbeville.**

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
et de la publication le

17 MARS 2023  
17 MARS 2023

David ROS  
Maire d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne

